

# INGÉNIEUR PAR LA VAE

Validation des acquis  
de l'expérience

## LES SPÉCIALITÉS

L'INSA Rouen Normandie délivre son diplôme d'ingénieur par la voie de la VAE dans ses 11 spécialités :

- Informatique et technologies de l'information
- Chimie et génie chimique
- Génie énergétique (parcours EP)
- Génie civil et urbain
- Mathématiques appliquées
- Génie des procédés et gestion des risques
- Mécanique
- Génie énergétique (PERF-E)
- Génie industriel (PERF-II)
- Génie des procédés (PERF-ISP)
- Informatique industrielle (PERF-NI)

## LE PUBLIC CONCERNÉ

Le candidat doit justifier d'au minimum une année d'expérience de niveau ingénieur, fractionnée ou continue, en rapport direct avec le contenu du diplôme visé. Il doit apporter la preuve qu'il a acquis, à travers ses activités professionnelles ou extra-professionnelles, les connaissances et les compétences requises. Cette validation peut être partielle ou totale.

## LES ÉTAPES

Les candidats potentiels ont la possibilité de prendre contact avec un conseiller VAE de l'INSA Rouen Normandie qui leur retournera le dossier de recevabilité avec les référentiels de compétences du diplôme d'ingénieur choisi. Pour poursuivre sa démarche, le candidat devra nous retourner le dossier de preuve intégralement complété.

Après accord de l'INSA Rouen Normandie quant à la recevabi-

lité de la démarche VAE, le candidat devra constituer son dossier de preuve. Celui-ci permet de revenir sur son parcours en décrivant précisément certaines de ses activités et en mettant ses acquis en relation avec le diplôme postulé de manière précise. C'est dans ce dossier qu'il montrera en quoi son parcours lui a permis de développer des compétences qui justifient sa demande de validation.

Pour l'aider dans la constitution de son dossier de preuve, le candidat peut demander à être accompagné par des experts en capacité de couvrir l'ensemble du référentiel de compétences du diplôme préparé. Au total, le candidat peut bénéficier de 15 heures d'accompagnement fractionnables et sur rendez-vous. Lorsque le candidat estimera avoir finalisé son dossier de preuve, il devra le faire parvenir à la direction des relations entreprises et de l'innovation de l'INSA Rouen Normandie. L'établissement constituera un jury devant lequel le candidat devra défendre son dossier.

Les candidats peuvent initier leur démarche VAE à tout moment de l'année.

## PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Étapes	Dates et durée	Tarifs
Étude du dossier	À tout moment	
Avis de recevabilité	2 mois maximum après la réception du dossier	150 €
Constitution du dossier de preuve sans accompagnement par des experts	2 années maximum après avis de recevabilité favorable	1 390 €
Constitution du dossier de preuve avec accompagnement par des experts	2 années maximum après avis de recevabilité favorable 15h d'accompagnement fractionnables et sur rendez-vous	2 890 €
Entretien avec le jury VAE	Au plus tard 2 mois après réception du dossier de preuve	Compris dans les tarifs ci-dessus